



# **SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS**

**TERRITOIRE DE DRÔME NORD**

**Réseaux de Port Champagne et d'Andancette**

**Année 2023**

**Rapport d'activité**

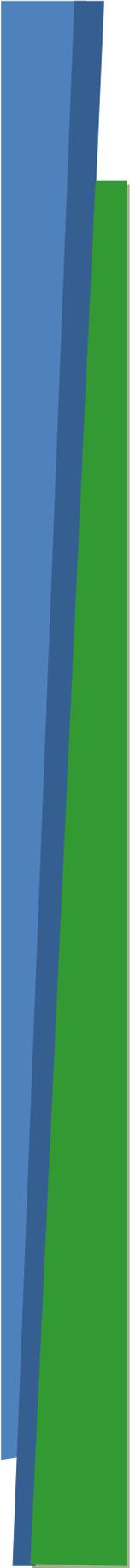
---

**SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS**

*Siège* : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55

Site web : [www.syndicat-irrigation-dromois.fr](http://www.syndicat-irrigation-dromois.fr)

---



---

**SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS**

*Siège* : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55

Site web : [www.syndicat-irrigation-dromois.fr](http://www.syndicat-irrigation-dromois.fr)

---

<b>1-</b>	<b>PRESENTATION GENERALE DES TERRITOIRES DE DROME NORD .....</b>	<b>5</b>
1.1	PERIMETRES DES TERRITOIRES.....	5
1.2	DESCRIPTIF SOMMAIRE DES INSTALLATIONS DU TERRITOIRE DROME NORD .....	5
<b>2-</b>	<b>STATISTIQUES DE L'ANNEE 2023 .....</b>	<b>8</b>
2.1	ORIGINE DE L'EAU .....	8
2.2	VENTE D'EAU .....	9
2.3	RENDEMENT DES RESEAUX .....	10
2.4	CONSOMMATIONS ENERGETIQUES.....	10
<b>3-</b>	<b>SUIVIS ET CONTROLES SPECIFIQUES.....</b>	<b>11</b>
3.1.	CONTROLE CONFORMITE ELECTRIQUE .....	11
3.2.	CONTROLE CONFORMITE BALLONS SOUS-PRESSION .....	11
3.3.	CONTROLE CONFORMITE DISPOSITIFS DE LEVAGE.....	11
<b>4-</b>	<b>TRAVAUX DE L'ANNEE 2023.....</b>	<b>12</b>
4.1	TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT OU DE RENFORCEMENT.....	12
4.1.1	Objectifs .....	12
4.1.2	Opérations réalisées ou en cours.....	12
4.2	TRAVAUX DE MAINTENANCE.....	13
4.3	TRAVAUX FACTURES .....	14
4.5	OPERATIONS PARTICULIERES AU COURS DE L'ANNEE 2023 .....	14
<b>5-</b>	<b>GESTION CLIENTELE.....</b>	<b>15</b>
5.1	PRIX DE VENTE DE L'EAU.....	15
5.1.1	Tarification Agence de l'eau.....	15
5.1.2	Tarification pour les non professionnels.....	15
5.1.3	Tarification pour les professionnels .....	15
5.2	RELATIONS CLIENTS .....	16
5.2.1	Continuité de service .....	16

5.2.2 Informations des Irrigants .....	17
<b>6- LES PROJETS DU TERRITOIRE.....</b>	<b>18</b>
6.1 MAILLAGE ENTRE LES RESEAUX DE « Port Champagne » ET LE FORAGE n°41 (Montaginière) ..	18
6.2 RENFORCEMENT DU RESEAU DE PORT CHAMPAGNE .....	18
<b>7- DONNEES FINANCIERES .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>7.1 COMPTABILITE ANALYTIQUE DES TERRITOIRES .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>7.1.1 Fonctionnement.....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>7.1.2 Investissement .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>7.2 IMPAYES .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>7.3 ENDETTEMENT DU TERRITOIRE .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>8- URBANISME – SERVITUDE – IMPLANTATION DE BATIMENTS .....</b>	<b>19</b>

# 1- PRESENTATION GENERALE DES TERRITOIRES DE DROME NORD

## 1.1 PERIMETRES DES TERRITOIRES

### Territoire de Drôme Nord :

Communes de Andancette – St Rambert d’Albon – Anneyron – Bougé-Chambalud – Beausemblant - Albon

## 1.2 DESCRIPTIF SOMMAIRE DES INSTALLATIONS DU TERRITOIRE DROME NORD

### Station de production de Port Champagne

3 Puits en nappe alluviale du Rhône refoulant dans la bêche de la station de pompage de Port Champagne :

- Puits Nord : 2 Pompes à ligne d’arbre de 600 m<sup>3</sup>/h à 25 m, puissance électrique de 115 Kw, 1 transformateur de 160 Kva sur poteau

Puissance ENEDIS souscrite : 120 Kw (Segment C3 : HTA5-CU)

- Puits centre : 2 Pompes à ligne d’arbre de 600 m<sup>3</sup>/h à 25 m, puissance électrique de 115 Kw, 1 transformateur de 160 Kva sur poteau

Puissance ENEDIS souscrite : 120 Kw (Segment C3 : HTA5-CU)

- Puits Sud : 2 Pompes à ligne d’arbre de 600 m<sup>3</sup>/h à 25 m, puissance électrique de 115 Kw, 1 transformateur de 160 Kva sur poteau

Puissance ENEDIS souscrite : 0 à 120 Kw (Segment C3 : HTA5-CU)

Station de reprise de Port Champagne :

- 2 pompes Jockey de 80 m<sup>3</sup>/h à 117 m
- 2 pompes à vitesse variable (moteur en courant continu): 540 m<sup>3</sup>/h à 170 m HMT (de 200 à 540 m<sup>3</sup>/h et de 100 à 170 m HMT)
- 4 pompes de 540 m<sup>3</sup>/h à 170 m HMT
- 2 transformateurs de 1250 Kva + 1 transformateur auxiliaire de 50 kva

Capacité maximale de production : 2 700 m<sup>3</sup>/h

Puissance ENEDIS souscrite : 5 à 1 800 Kw (Segment C2 : HTA5-CU)

### Station de Production de Coinaud

- 1 pompe de 200 m<sup>3</sup>/h à 180 m HMT

---

**SYNDICAT D’IRRIGATION DROMOIS**

*Siège* : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55

Site web : [www.syndicat-irrigation-dromois.fr](http://www.syndicat-irrigation-dromois.fr)

- 1 pompe de 250 m<sup>3</sup>/h à 180 m HMT
- 1 transformateur de 400 Kva

Capacité maximale de production : 450 m<sup>3</sup>/h

Puissance ENEDIS souscrite : 1 à 380 Kw (Segment C2 : HTA5-CU)

#### Station de Production de Clotrières

- 2 pompes de 200 m<sup>3</sup>/h à 133 m HMT
- 1 transformateur de 315 Kva

Capacité maximale de production : 400 m<sup>3</sup>/h

Puissance ENEDIS souscrite : 1 à 250 Kw (Segment C2 : HTA5-CU)

#### Surpresseur des Clavettes :

- 3 pompes de 144 m<sup>3</sup>/h à 42 m HMT

Puissance ENEDIS souscrite : 12 à 144 Kw (Segment C4 : BT > 36 Kw LU)

Les stations de production de Port Champagne, Coinaud et Clotrières alimentent le réseau Nord dit de « Port Champagne ».

#### Station de Production des Passés

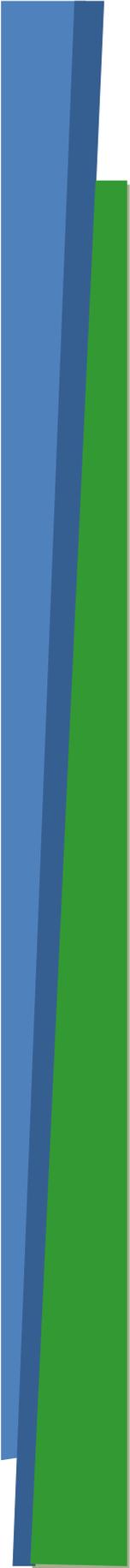
- 2 pompes à vitesse variable de 240 m<sup>3</sup>/h à 180 m HMT

Capacité maximale de production : 480 m<sup>3</sup>/h

Puissance ENEDIS souscrite : 1 à 400 Kw (Segment C2 : HTA5-CU)

Cette station de production alimente le réseau Sud dit « d'Andancette ».





Depuis la saison 2023, les réseaux de Port Champagne et d'Andancette sont maillés afin de permettre une optimisation du fonctionnement des stations de pompage en fonction de la demande en eau.

## 2- STATISTIQUES DE L'ANNEE 2023

### 2.1 ORIGINE DE L'EAU

Réseaux	Ouvrage	Localisation	Ressources	Volumes prélevés (m3)	Volume autorisés (m3)
Port Champagne	PORT CHAMPAGNE	ANDANCETTE	Nappe du Rhône	1 673 548	4 034 340
Andancette	LES PASSES	ANDANCETTE	Nappe du Rhône	275 873	731 800
Port Champagne	LES CLOTRIERES	ANNEYRON	Alluvions de la Plaine de Bièvre-Valloire	57 091	340 729
Port Champagne	COINAUD	ANNEYRON	Alluvions de la Plaine de Bièvre-Valloire	270 702	567 880
<b>Total DROME NORD</b>				<b>2 277 214</b>	

#### Répartition par réseaux

Réseaux	Ouvrage	Localisation	Ressources	Volumes prélevés (m3)
Andancette	LES PASSES	ANDANCETTE	Nappe du Rhône	275 873
<b>Total Andancette</b>				<b>275 873</b>
Port Champagne	PORT CHAMPAGNE	ANDANCETTE	Nappe du Rhône	1 673 548
Port Champagne	LES CLOTRIERES	ANNEYRON	Alluvions de la Plaine de Bièvre-Valloire	57 091
Port Champagne	COINAUD	ANNEYRON	Alluvions de la Plaine de Bièvre-Valloire	270 702
<b>Total Port Champagne</b>				<b>2 001 341</b>
<b>Total général</b>				<b>2 277 214</b>

#### Répartition par ressource

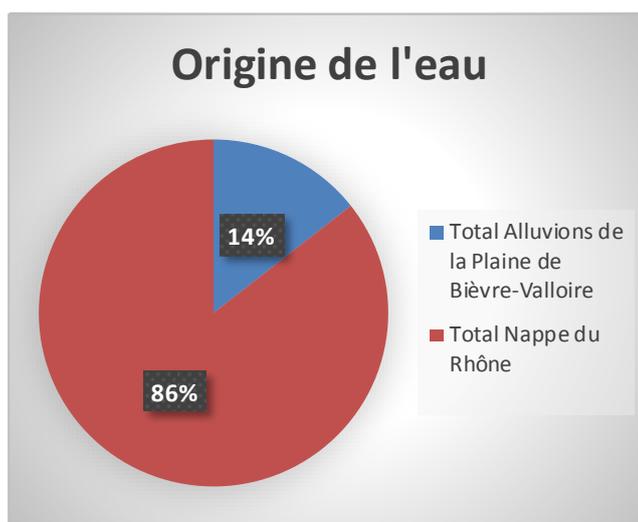
Réseaux	Ouvrage	Localisation	Ressources	Volumes prélevés (m3)
Port Champagne	LES CLOTRIERES	ANNEYRON	Alluvions de la Plaine de Bièvre-Valloire	57 091
Port Champagne	COINAUD	ANNEYRON	Alluvions de la Plaine de Bièvre-Valloire	270 702
<b>Total Alluvions de la Plaine de Bièvre-Valloire</b>				<b>327 793</b>
Port Champagne	PORT CHAMPAGNE	ANDANCETTE	Nappe du Rhône	1 673 548
Andancette	LES PASSES	ANDANCETTE	Nappe du Rhône	275 873
<b>Total Nappe du Rhône</b>				<b>1 949 421</b>
<b>Total général</b>				<b>2 277 214</b>

**SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS**

Siège : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55

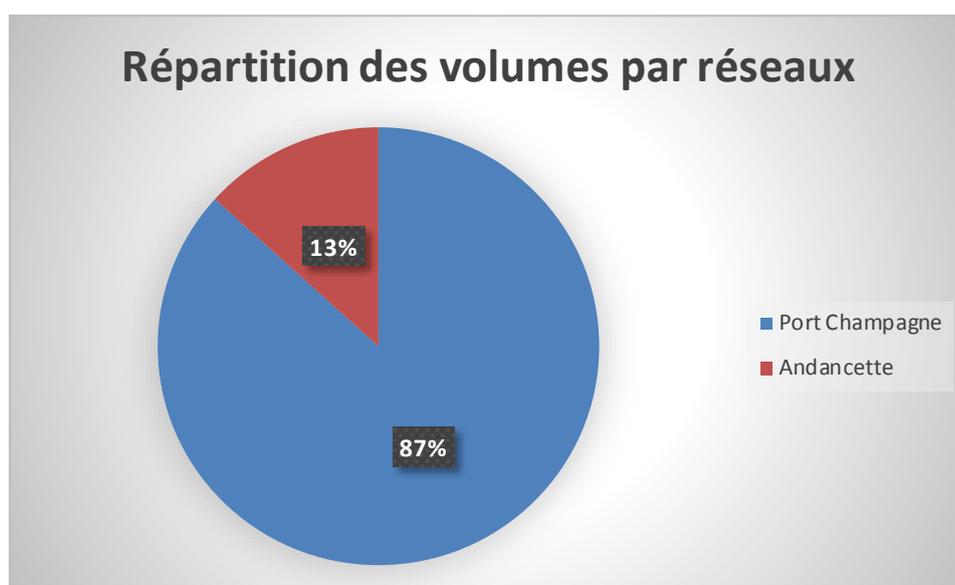
Site web : [www.syndicat-irrigation-dromois.fr](http://www.syndicat-irrigation-dromois.fr)

Les autorisations de prélèvement établies par l'OUGC Isère (Chambre d'Agriculture de Isère) ont été respectées.



## 2.2 VENTE D'EAU

Réseaux Drôme Nord	Débit souscrits (m3/h)	surface souscrite (ha)	conso (m3)	Facturation (m3)	nombre de bornes	nombre de clients	Debit souscrits par ha	Conso annuelle par ha
Port Champagne	9 866	911	1 716 556	1 716 556	448	132	10,83	1 884
Andancette	1 115	145	262 645	262 645	70	38	7,69	1 811
<b>Total</b>	<b>10 981</b>	<b>1 056</b>	<b>1 979 201</b>	<b>1 979 201</b>	<b>518</b>	<b>170</b>		

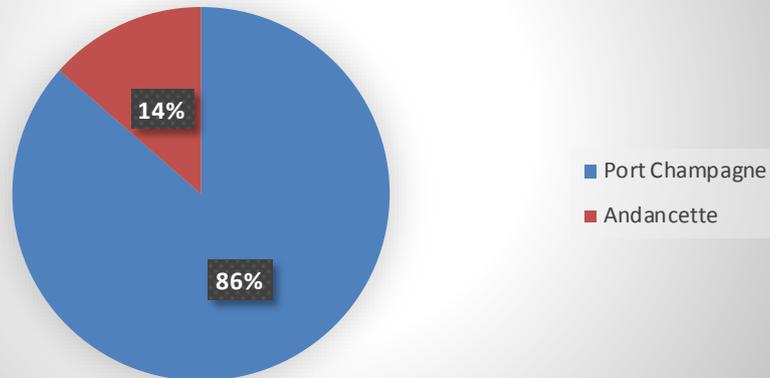


**SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS**

*Siège* : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55

Site web : [www.syndicat-irrigation-dromois.fr](http://www.syndicat-irrigation-dromois.fr)

## Répartition du nombre de bornes par réseaux



### 2.3 RENDEMENT DES RESEAUX

Le rendement correspond au rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers et le volume d'eau prélevé et introduit dans le réseau de distribution.

Réseaux	Rendement
Global	86,91%

### 2.4 CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

Consommation totale pour l'année 2023 de 1 870 799 Kwh.

Ratios	Total
Kwh/m3 consommé	0,945
Kwh/m3 Prélevés	0,822
€/m3 consommé	0,230
€/Kwh	0,243

Remarque : Ces chiffres ne prennent pas en compte les versements pour énergie réservée par la Compagnie Nationale du Rhône.

### 3- SUIVIS ET CONTROLES SPECIFIQUES

#### 3.1. CONTROLE CONFORMITE ELECTRIQUE

Contrôles périodiques des installations électriques du territoire de Drôme Nord						
Prestataires	Sites	Commune	Rapport	Visite précédente	Observations	Visite suivante
SID Antenne Plaine de Romans secteur Nord Drôme	<a href="#">Clavette</a>	Bougé Chambalud	ACRITEC	29 novembre 2023	non	2026
	<a href="#">Clotirères</a>	Anneyron	ACRITEC	7 mars 2023	non	2026
	<a href="#">Coinaud</a>	Anneyron	ACRITEC	6 avril 2023	non	2026
	<a href="#">Les passés</a>	Andancette	ACRITEC	7 mars 2023	non	2026
	<a href="#">Port Champagne</a>	St Rambert d'Albon	ACRITEC	7 mars 2023	oui	2026
	<a href="#">Puits Centre</a>	Andancette	ACRITEC	7 mars 2023	non	2026
	<a href="#">Puits Nord</a>	Andancette	ACRITEC	7 mars 2023	oui	2026
	<a href="#">Puits Sud</a>	Andancette	ACRITEC	7 mars 2023	oui	2024

#### 3.2. CONTROLE CONFORMITE BALLONS SOUS-PRESSION

Ouvrages	Organe	Type de contrôle	Résultat
n.c.			

#### 3.3. CONTROLE CONFORMITE DISPOSITIFS DE LEVAGE

Ouvrages	Organe	Observations / Anomalies	Date
n.c.			

## 4- TRAVAUX DE L'ANNEE 2023

### 4.1 TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT OU DE RENFORCEMENT

#### 4.1.1 OBJECTIFS

##### Classés par ordre de priorité

- 1/ Organes hors service suite à la saison précédente
- 2/ Organes dont l'état ou le niveau d'usure laisse craindre une rupture à court terme 1,2 ou 3 ans
- 3/ Mise en conformité vis-à-vis de la réglementation sécurité des travailleurs
- 4/ Amélioration des performances énergétiques
- 5/ Dégradations de caractéristiques techniques
- 6/ Amélioration de la facilité d'exploitation d'un ouvrage
- 7/ Mise en conformité vis-à-vis des exigences techniques de tiers (ENEDIS, agence de l'eau etc...)
- 8/ Amélioration de la fiabilité de fonctionnement de l'ouvrage
- 9/ Lutte contre les risques d'intrusions, de dégradations, sécurité des riverains
- 10/ Amélioration des fonctionnalités de report d'information et de suivi
- 11/Réduction des nuisances à des tiers (bruits etc....)

#### 4.1.2 OPERATIONS REALISEES OU EN COURS

Période 01/01/2023 au 06/12/2023		
Projet	Libellé	Etat des travaux
PR23110007	SP Coinaud : Rénovation groupe G1	En cours
PR23110028	SP Les Passés : Renouvellement de la clôture du puits Nord	En cours
PR23100003	SP Port Champagne : Renouvellement armoire électrique Puit Sud	En cours
PR23110029	SP Port Champagne : Renouvellement de l'échelle d'accès au réservoir	En cours

Ces travaux sont imputés au budget investissement

## 4.2 TRAVAUX DE MAINTENANCE

Principales Interventions du 01/01/2023 au 06/12/2023			
Interventi	Objet	Lieu d'intervention	Equipement
INT23040039	Fuite	ALBON	RESEAU ANDANCETTE
INT23100030	Supression antenne liée à l'extension de la carrière DELMONICO	ALBON : Quartier MARCOZ	RESEAU ANDANCETTE
INT23070044	Remplacement borne suite accrochage par EARL LES ALLEGRETS	BN 14.485	RESEAU PORT CHAMPAGNE
INT23090038	Sondages mécaniques sur conduites		RESEAU PORT CHAMPAGNE
INT23100029	Dégagement vidange	ANNEYRON : Quartier les buis (proche B14.291)	RESEAU PORT CHAMPAGNE
INT23080020	Bruit important sur roulement CA		STATION CLAVETTES/ELECTROPOMPES/G1/MOTEUR
INT23060029	Renouvellement câbles d'alimentation pompe G1 suite à vandalisme		STATION LES PASSES/ELECTROPOMPES/G1
INT23030066	Manque d'huile dans la boîte à roulement		STATION LES PASSES/ELECTROPOMPES/G2/POMPE
INT23100054	Maintenance HTBT station les Passés		STATION LES PASSES/HTA/POSTE LIVRAISON C2
INT23100039	Suite à inondation		STATION LES PASSES/HYDRAULIQUE/COMPRESSEUR D'AIR
INT23100038	Suite à inondation dans la station		STATION LES PASSES/LES PASSES - EXTERIEURS
INT23040045	Mesures vibratoires		STATION PORT CHAMPAGNE
INT23090005	Problème sur alimentation automate		STATION PORT CHAMPAGNE/POMPAGE/BT/AUTOMATE
INT23070028	Fuite sur tresse		STATION PORT CHAMPAGNE/POMPAGE/ELECTROPOMPES/G1/POMPE
INT23070027	Fuite sur tresse		STATION PORT CHAMPAGNE/POMPAGE/ELECTROPOMPES/G4/POMPE
INT23080018	Fuite importante sur tresse		STATION PORT CHAMPAGNE/PUITS NORD/ELECTROPOMPES/G2/POMPE
INT23080016	Problème de balourd		STATION PORT CHAMPAGNE/PUITS SUD/ELECTROPOMPES/G5/POMPE
INT23080017	Bruit dans boîte à roulements		STATION PORT CHAMPAGNE/PUITS SUD/ELECTROPOMPES/G6/POMPE

Ces travaux sont imputés au budget fonctionnement

#### 4.3 TRAVAUX FACTURES

Désignation	Nb
Fourniture et pose compteur non professionnel (1 - 3 - 5 m3/h)	0
Réparation borne endommagée par tiers	1
Réparation conduite endommagée par tiers	0
Modification d'un borne existante (modif débit)	0
Création branchement sur réseau gravitaire	0
Création branchement sur réseau pression	0
Création borne ou sortie sur borne existante	0
Déplacement borne	1
Déplacement sortie borne	0
Extension de réseau	0
Déplacement non justifié d'un agent	0
Remise en conformité de borne	0
Remise en conformité d'un branchement ou poste de comptage	0
Renouvellement compteur	0
Repose compteur suite à impayés	0
Participation au déplacement d'une conduite	0

#### 4.5 OPERATIONS PARTICULIERES AU COURS DE L'ANNEE 2023

Néant.

## 5- GESTION CLIENTELE

### 5.1 PRIX DE VENTE DE L'EAU

#### 5.1.1 TARIFICATION AGENCE DE L'EAU

Pour la saison 2023, la facturation de la redevance agence de l'eau uniformisée au SID fixée par délibération du 10 janvier 2023 est de 0,007 € H.T. /m<sup>3</sup> consommé et 9.00 € H.T. par l/s pour les abonnements gravitaires.

#### 5.1.2 TARIFICATION POUR LES NON PROFESSIONNELS

Le prix de vente pour les particuliers est uniformisé sur l'ensemble du territoire du SID.

Les tarifs du service sont fixés par la délibération du 10 janvier 2023

- Une prime fixe en fonction du débit souscrit

1 m <sup>3</sup> /h .....	71,46 € HT .....	75,39 € TTC
3 m <sup>3</sup> /h .....	92,80 € HT .....	97,90 € TTC
5 m <sup>3</sup> /h .....	122,50 € HT .....	129,24 € TTC
10 m <sup>3</sup> /h .....	204,16 € HT .....	215,39 € TTC
15 m <sup>3</sup> /h .....	348,57 € HT .....	367,74 € TTC
20 m <sup>3</sup> /h .....	497,96 € HT .....	525,35 € TTC
30 m <sup>3</sup> /h .....	647,34 € HT .....	682,94 € TTC

- Un tarif de 0,1499 €/m<sup>3</sup> HT par m<sup>3</sup> consommés

- Un tarif de 0,060 €/m<sup>3</sup> HT par m<sup>3</sup> consommés pour surcoût énergie

#### 5.1.3 TARIFICATION POUR LES PROFESSIONNELS

Le tarif professionnel n'est accordé qu'aux abonnés pouvant justifier d'un numéro SIRET en lien avec le titulaire du contrat d'abonnement.

Pour la saison 2023, le prix de vente a été fixé à (délibération du 10 janvier 2023) :

Part fixe

Abonnement à la surface ..... ha ..... 148.00 € H.T.

Abonnement au débit ..... m<sup>3</sup>/h ..... 6,54 € H.T.

Part au m<sup>3</sup> ..... 0,102 € H.T.

Part au m<sup>3</sup> (surcoût énergie)..... 0,060 € H.T.

Soit une facture moyenne de 700,78 € H.T. /ha (7 m<sup>3</sup>/h - 1 ha - 3000 m<sup>3</sup>/ha).

## 5.2 RELATIONS CLIENTS

### 5.2.1 CONTINUITÉ DE SERVICE

Mise en service des réseaux :

Mise en service	Réseau
10-mars	Réseau Port Champagne
10-mars	Réseau les Passés (via Port Champagne et le maillage)

Problème de ressources :

Néant

Problèmes de fonctionnement d'ouvrages :

- Coupures d'alimentation électrique (ENEDIS)

Date	Ouvrage	Durée	Type
07-avr	SP les Passés	7h	Programmée
12-sept	SP Les Passés	4h	Programmée

- Incident de fonctionnement : Néant

### Problèmes de capacité de pompage par rapport à la demande :

Vu les difficultés rencontrées lors de la saison 2021 : La capacité maximale de la station pompage de Port Champagne (limitée au mois de mars par les puissances souscrites en période hivernale) a été dépassée au mois de mars et atteinte au mois d'avril.

Il a été demandé aux irrigants :

- De stopper leur irrigation les nuits de gel,
- De limiter les débits « anti-gel » aux débits souscrits (pas de « débridage » des bornes pour les nuits de gel)

Ces dispositions ont permis un bon fonctionnement du réseau. Ces dispositions seront renouvelées pour les années à venir.

### Arrêt des réseaux :

Arrêt	Réseau
26-oct	Réseau Port Champagne
26-oct	Réseau les Passés

## 5.2.2 INFORMATIONS DES IRRIGANTS

Date	Evénement- Message	Mode diffusion
08-sept	Les services d'ENEDIS nous ont informés de la programmation d'une coupure de l'alimentation électrique de la station de pompage des Passées alimentant le réseau vous dessert, le mardi 12 septembre de 12h à 18h. La continuité de service sera assurée par le maillage avec le réseau de Port Champagne crée par le SID en 2022. Néanmoins, ce maillage a une capacité limitée. En cas de forte demande en eau des perturbations sont possibles. Nous vous demandons donc de bien vouloir limiter au maximum votre consommation pendant cette période.	Mail

## 6- LES PROJETS DU TERRITOIRE

### 6.1 MAILLAGE ENTRE LES RESEAUX DE « PORT CHAMPAGNE » ET LE FORAGE N°41 (MONTAGINIÈRE)

Réalisation d'un maillage en Dn 100 mm entre le réseau de Port Champagne et celui du Forage N°41 du territoire Valloire Galaure afin :

- De faire fonctionner en continu le forage n°41 pour éviter la multitude de coups de bélier,
- De disposer d'une ressource complémentaire sur les points hauts du réseau de Port Champagne ponctuellement déficitaire.

Descriptif des travaux :

- 1 200 ml de Dn 100 mm fonte
- 2 vannes de sectionnement
- Un stabilisateur de pression amont-aval (afin de donner la priorité aux abonnés du réseau du forage n°41 en regard

Enveloppe d'investissement (estimation sommaire) : 75 000 € H.T.

A ce jour, ce projet n'a pas été validé par le territoire de Drôme Nord.

### 6.2 RENFORCEMENT DU RESEAU DE PORT CHAMPAGNE

Recherche de solutions pour favoriser le transit d'eau entre la partie basse du réseau à l'Ouest de l'autoroute A7 et la partie haute du réseau à l'Est de l'autoroute A7.

Le développement des zones d'activité économique (Axe7) conduit à réduire l'activité agricole et les besoins en eau sur la partie basse du réseau. Les contraintes réglementaires sur les prélèvements des pompages de Coinaud et Clotières réduisent les ressources disponibles sur la partie haute du réseau de Port Champagne.

Les contraintes réglementaires sur les forages de Bancel, Cessay, Montaginière et sur les forages individuels conduisent les exploitations agricoles de ces secteurs à demander à être alimenté par l'eau du Rhône.

Recherche de solutions pour favoriser le transit d'eau entre la partie basse du réseau à l'Ouest de l'autoroute A7 et la partie haute du réseau à l'Est de l'autoroute A7 apparaît donc comme nécessaire à moyen terme.

## 7- DONNEES FINANCIERES

### 7.1 COMPTABILITE ANALYTIQUE DES TERRITOIRES

#### 7.1.1 FONCTIONNEMENT

Ces données sont issues de la comptabilité analytique par territoire du SID.

Dépenses de fonctionnement	DROME NORD
Energie et autres fluides	471 603,30 €
Entretien stations réseaux	36 015,65 €
Charges de personnel	143 734,45 €
Redevances et Taxes (foncier,VNF,SNCF,CFE,etc...)	3 969,76 €
Redevances Agence de l'eau	23 538,82 €
Assurances	16 587,32 €
Charges financières (intérêts emprunts)	- €
Transfert investissements (Renouvellement - Rb emprunt)	22 038,80 €
Autres charges	5 817,19
Charges exceptionnelles	617,40 €
Transfert - Vente d'eau interne	- €
Frais généraux Antenne d'exploitaiton	18 330,27 €
Frais généraux siège	45 164,68 €
<b>TOTAL</b>	<b>787 417,64 €</b>
Recettes de fonctionnement	DROME NORD
Travaux en Régie	9 947,08 €
Amortissement subventions	4 591,00 €
Vente d'eau	548 376,03 €
Redevances agence de l'eau ou autres	13 781,17 €
Travaux et prestations facturés	10 741,25 €
Vente d'électricité	- €
Reversement par les Fermiers	- €
Energie réservée	298 916,74 €
Transfert - Vente d'eau interne	- €
Divers	2 745,09 €
Produits exceptionnels	48 313,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>937 411,36 €</b>
<b>Résultat</b>	<b>149 993,72 €</b>
<b>RAPPEL RESULTAT 2022</b>	<b>429 176,52 €</b>

**SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS**

*Siège* : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55

Site web : [www.syndicat-irrigation-dromois.fr](http://www.syndicat-irrigation-dromois.fr)

L'excédent est en nette baisse par rapport à 2022 pour 2 raisons principalement :

- Des recettes de vente d'eau en baisse de 22% du fait d'une moindre consommation (-45% par rapport à 2022) et ce malgré l'augmentation du prix de l'eau de 3 centimes,
- Une hausse des dépenses d'électricité de 45%, malgré le bénéfice de l'amortisseur électricité et la baisse de consommation d'eau.

La hausse des recettes liées à l'énergie réservée est insuffisante pour compenser l'augmentation des dépenses et la baisse des autres recettes.

Le bénéfice du guichet d'aide au paiement des factures d'électricité a été sollicité durant toute l'année, toutefois aucune somme n'a été versée en 2023. Les montants de l'aide apparaîtront au CA 2024.

### 7.1.2 INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	DROME NORD
Dépenses d'équipement	145 836,29
Amortissement des subventions	4 591,00
remboursement du capital de la dette	-
Quote-part dépenses antenne	1 118,50
Quote-part dépenses siège	6 471,65
<b>TOTAL</b>	<b>158 017,44 €</b>
Recettes d'investissement	DROME NORD
Participation des irrigants aux investissements sur réseaux	-
Amortissements	22 038,80
Subventions	-
Quote-part recettes antenne	3 376,19
Quote-part recettes siège	6 146,86
<b>TOTAL</b>	<b>31 561,85 €</b>
<b>Résultat</b>	<b>- 126 455,59 €</b>
<b>RAPPEL RESULTAT 2022</b>	<b>- 164 098,72</b>

Le déficit d'investissement de 128.455,59 € est couvert par l'excédent de fonctionnement.

### 7.2 IMPAYES

Drôme Nord	2020	2021	2022	2023	Total général
Montant des impayés	417,92	492,99	576,42	9 106,35	10 593,68

Il s'agit de l'état des impayés à la date du 31/01/2024. La facturation de fin 2023 (consommation de l'année) n'est pas incluse dans ces données.

### 7.3 ENDETTEMENT DU TERRITOIRE

Néant

**SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS**

*Siège* : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55

Site web : [www.syndicat-irrigation-dromois.fr](http://www.syndicat-irrigation-dromois.fr)

## 8- URBANISME – SERVITUDE – IMPLANTATION DE BATIMENTS

Le Syndicat d'Irrigation Drômois souhaite attirer l'attention de tous ses membres sur les difficultés rencontrées dans la gestion du développement des constructions sur les communes. Les réseaux d'irrigation sont essentiellement implantés en terrain privé et ont été créés sans l'inscription des servitudes associées au service de la propriété foncière. Les propriétaires se sont engagés à informer leur successeur de la présence de la servitude lors de toute opération de vente. Malheureusement, cette démarche est rarement effectuée. Certains propriétaires ne connaissent pas ou font semblant de ne pas connaître la présence d'une canalisation sous leur terrain. Cette situation a plusieurs conséquences notamment dans les zones urbanisées:

- Risque pour les riverains en cas de rupture de conduite : la pression d'un réseau d'irrigation est comprise entre 10 et 25 bars !!!!
- Difficultés d'intervention pour les équipes du SID pouvant entraîner une rupture de la continuité du service pendant plusieurs jours,
- Dégradations potentielles des équipements du SID en cas de terrassement par le propriétaire ou son prestataire.

Nous demandons donc aux communes :

- de bien vouloir signaler la présence des canalisations d'irrigation lors de tout document urbanisme (certificat d'urbanisme – déclaration de travaux – permis de construire – permis de lotir – permis d'aménager etc...). Seule la concertation amont avec les porteurs de projet permettra au SID d'étudier des solutions techniques et économiques permettant de rendre les projets compatibles avec la présence des réseaux d'irrigation
- de ne pas classer constructible les parcelles avec une canalisation d'irrigation sans concertation au préalable avec le SID
- de rappeler à tous les porteurs de projet la nécessité de faire les démarches **obligatoires** de DT : déclaration de projet de travaux (à faire par le Maître d'ouvrage) et DICT : déclaration d'intention de commencement de travaux (à faire par l'entreprise de terrassement) auprès de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) : fichier regroupant les plans des réseaux de tous les gestionnaires y compris le SID. Cette démarche doit être faite également en terrain privé.

Nous souhaitons également attirer l'attention des communes sur les points suivants :

- le SID n'a pas les moyens de régulariser les servitudes liées à ses canalisations,
- le SID n'a pas les moyens financiers de prendre seul en charge les déplacements de conduite.

Nous comptons sur la vigilance de tous et notamment des communes pour éviter les situations que nous avons connues ces dernières années notamment sur les communes d'Etoile sur Rhône – Upie – Montélimar.